

Gestionnaire de chauffage : notice d'installation

REF : 1195



SOMMAIRE

1 Introduction.....	5
2 Installation de la carte SIM.....	6
3 Pile.....	6
4 Schéma de câblage de la zone de chauffage filaire et de l'eau chaude sanitaire (ECS).....	7
4.1 Chauffage sans fil pilote.....	7
4.2 Chauffage avec fil pilote.....	8
5 Option radio (ZigBee).....	9
6 1 ^{ère} mise sous tension.....	10
7 Association des produits radio à une zone de chauffage.....	10
8 Caractéristiques.....	11
9 Garantie.....	12

HISTORIQUE

Révision	Date (jj/mm/aaaa)	Description
1.013052025	13/05/2025	Document initial

PRÉFACE

Pour bien comprendre le document, les codes suivant doivent être pris en compte.

L'envoi d'un SMS au numéro de la carte SIM présente dans le produit est représenté par un texte en gras surligné en gris.

Par exemple : **ADMIN**

La réception d'un SMS sur votre téléphone avec le numéro de la carte SIM présente dans le produit est représentée par un texte dans un cadre

Par exemple :

Ceci est un SMS reçu sur votre téléphone

1 INTRODUCTION

Le gestionnaire de chauffage électrique s'installe dans le tableau électrique d'abonné.

Il permet de **gérer à distance et sans box**, une zone de chauffage électrique (fil pilote ou non) et l'eau chaude sanitaire (ECS) du logement.

 Pour les appareils de chauffage qui ne sont pas de type à fil pilote, ainsi que pour le ballon d'eau chaude, la puissance devra passer obligatoirement par un **contacteur de puissance**.

Si vous souhaitez gérer plus de zones de chauffage ou si le fil pilote des appareils de chauffage n'a pas été câblé jusqu'au tableau électrique, il vous suffit d'utiliser l'option radio (ZigBee) pour vous affranchir de lourds travaux.

Les 2 options « filaire » et « radio » sont complémentaires et coexistent.

En installant notre sonde de température filaire dans un lieu de vie, vous pouvez connaître et réguler la température de votre logement.

Si vous possédez une alarme intrusion avec un contact sec d'alarme à ouverture, vous pouvez la raccorder sur l'entrée dédiée du gestionnaire de chauffage pour recevoir un SMS et un appel en cas d'intrusion. Si vous n'utilisez pas cette entrée alarme, il vous suffit de court-circuiter les bornes « A1 » et « A2 » avec un fil électrique.

2 INSTALLATION DE LA CARTE SIM

⚠ Assurez-vous d'avoir au préalable activé votre carte SIM auprès de votre opérateur et d'avoir supprimé le code PIN de cette dernière depuis un téléphone s'il est différent de « 0000 » ou « 1234 »



Pour installer la carte nano SIM, déclipsez la face avant du produit à l'aide d'un tournevis plat, le connecteur destiné à la carte nano SIM se situe perpendiculairement à la face avant.

La zone de contact de la carte SIM doit être du côté du circuit imprimé. La carte SIM doit être insérée jusqu'au fond du connecteur sans forcer afin d'éviter de l'abîmer ainsi que l'électronique.

3 PILE

Le rôle de cette pile est de vous envoyer un SMS d'alarme en cas de coupure d'alimentation électrique. Sa durée de vie est fonction du nombre de coupures de l'alimentation électrique, elle peut être supérieure à 5 ans.

Lorsque la tension pile descend au-dessous de 8V, le produit vous envoie un SMS d'alerte puis un rappel la semaine suivante vous invitant à la remplacer.

Pour remplacer la pile, mettre le produit hors tension (**⚠** attention aux risques de chocs électriques), ouvrir la face avant du boîtier et remplacer la pile située dans le clip métallique prévu à cet effet.

Lors de ce remplacement, privilégiez une pile alcaline 9 Volts de type PP3.



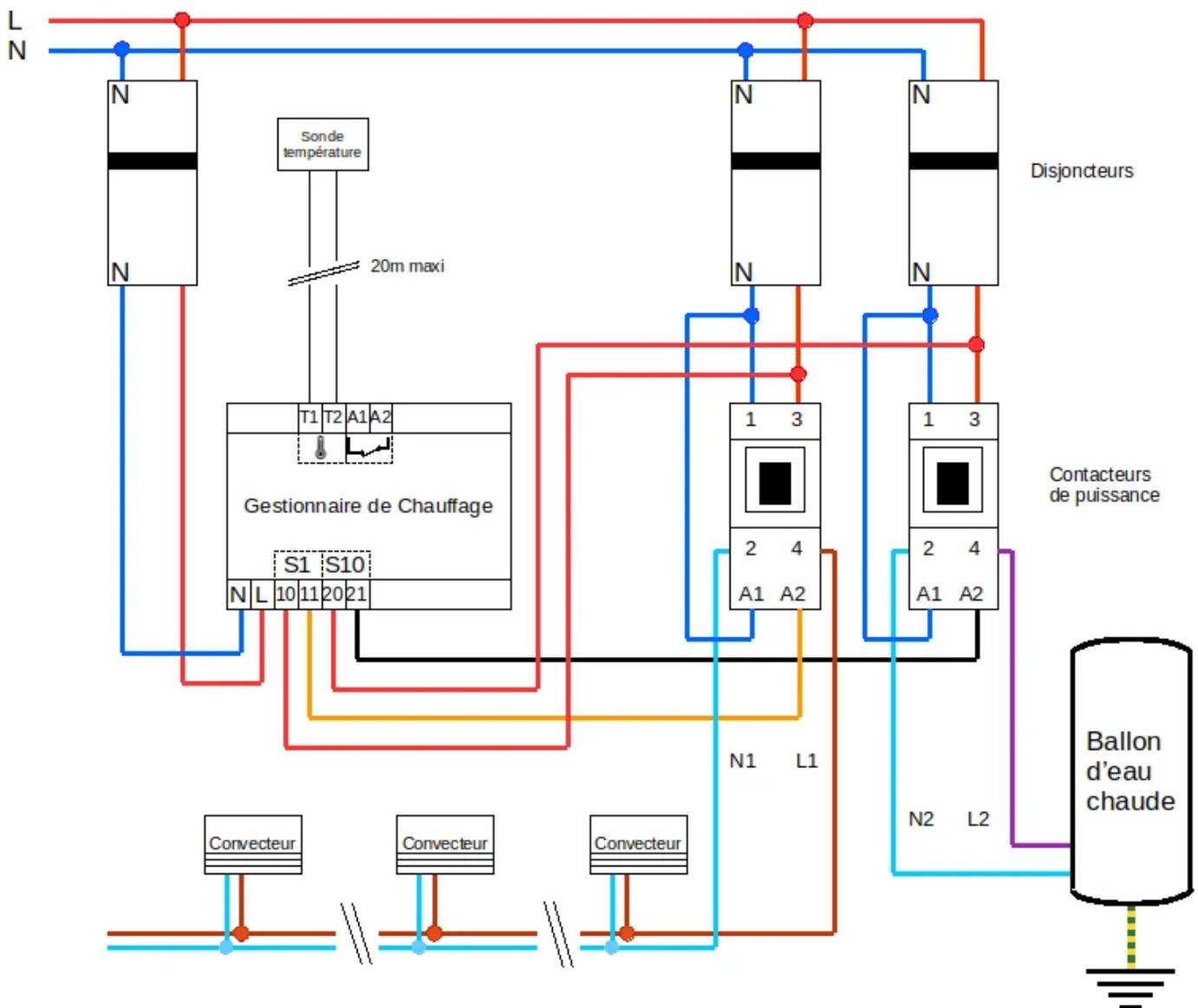
⚠ *Des précautions sont à prendre :*

- Ne pas la jeter. Dans un souci du respect de l'environnement, vous devez rapporter les piles usagées dans un point de collecte approprié
- Ne pas la recharger

4 SCHÉMA DE CÂBLAGE DE LA ZONE DE CHAUFFAGE FILAIRE ET DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)

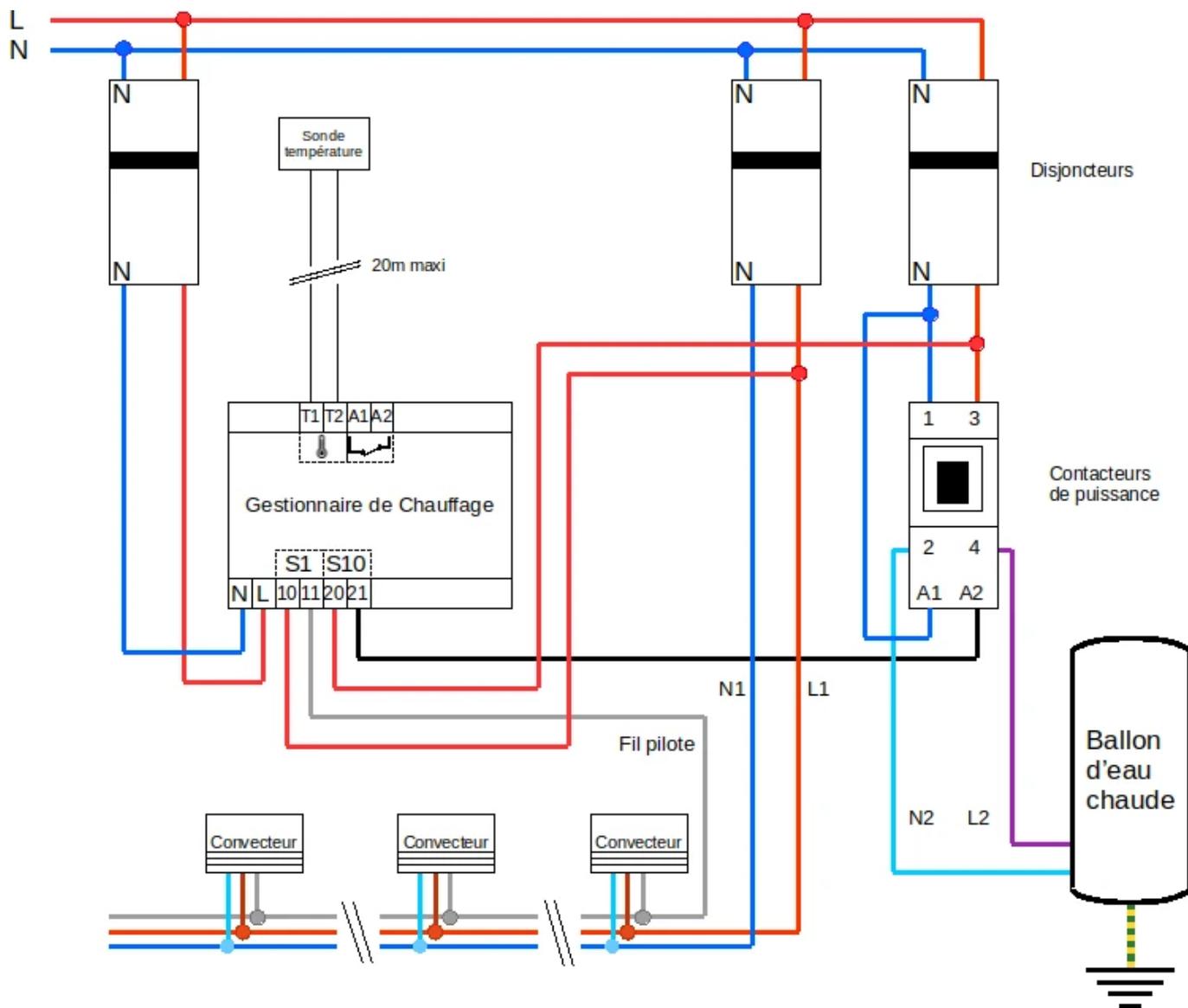
4.1 CHAUFFAGE SANS FIL PILOTE

Pour des raisons de sécurité, l'installation dans votre tableau électrique doit être effectuée par une personne habilitée. Le disjoncteur électrique d'installation doit impérativement être coupé et une vérification d'absence de toute tension est nécessaire avant toute intervention.



4.2 CHAUFFAGE AVEC FIL PILOTE

Pour des raisons de sécurité, l'installation dans votre tableau électrique doit être effectuée par une personne habilitée. Le disjoncteur électrique d'installation doit impérativement être coupé et une vérification d'absence de toute tension est nécessaire avant toute intervention.



Si vos convecteurs **possèdent un fil pilote**, mais que celui-ci **n'arrive pas dans votre tableau électrique**, des travaux peuvent être nécessaires pour passer ce fil (saignées dans les murs, tirage de gaines ou fils). L'utilisation de l'option radio vous évite tous ces travaux et permet en plus de **créer jusqu'à 8 zones de chauffage supplémentaires** (S2 à S9). Il est possible de placer plusieurs appareils de chauffage dans une même zone.

Il est **nécessaire d'installer** dans la boîte d'encastrement de chaque appareil concerné un « Module ZigBee pour chauffage à fil pilote » ou un « Module ZigBee pour chauffage sans fil pilote ».

Chaque zone de chauffage peut fonctionner avec ou sans « Capteur de température et d'humidité ZigBee ». Il permet de **connaître la température** à distance et également de faire une **régulation en température** sur sa zone de chauffage.

⚠ Il n'est pas possible d'installer plus d'un « capteur de température et d'humidité ZigBee » par zone de chauffage.

Le « Capteur de température et d'humidité ZigBee » **fonctionnant sur pile**, il dispose d'une **portée d'émission radio plus faible** qu'un appareil connecté au secteur (« Gestionnaire de chauffage » ou « Module ZigBee pour chauffage à/sans fil pilote »). En conséquence, chaque « Capteur de température et d'humidité ZigBee » devra être installé à **moins de 3 mètres** d'un **autre appareil ZigBee** connecté au **secteur et dans la même pièce**, ce dernier lui servira de relais radio avec le « Gestionnaire de chauffage ».

Limitations radio :

Nombre maxi de zones de chauffage radio dans l'installation	8
Nombre total maxi de produits radio dans l'installation (capteurs + modules de chauffage)	24
Nombre maxi de « Module ZigBee pour chauffage à/sans fil pilote »	Pas de limite par zone, mais respecter la limitation de 24 au-dessus
Nombre maxi de « Capteurs de température et d'humidité ZigBee » par zone de chauffage	1
Distance maxi entre un « Capteur de température et d'humidité ZigBee » et un autre produit radio sur secteur.	Dans la même pièce à moins de 3 mètres de distance entre eux

Chaque produit radio ne pourra fonctionner qu'après avoir été associé à sa zone de chauffage (voir [§7.Association des produits radio à une zone de chauffage](#)).

6 1^{ÈRE} MISE SOUS TENSION

Une fois le produit installé, la mise en service se fait en moins de 2 minutes.

Dans un premier temps, le produit doit connaître un administrateur. À la mise sous tension vous avez **2 minutes** pour envoyer avec votre mobile le SMS **ADMIN** au numéro de téléphone de la carte SIM installée dans le produit.

À réception de ce message, le produit vous reconnaît comme administrateur et vous retourne un SMS de confirmation.

Si les 2 minutes se sont écoulées avant d'avoir eu le temps de finir cette déclaration, il suffit de couper l'alimentation du produit, d'attendre au moins 1 minute ou d'appuyer sur le bouton en façade, puis remettre l'alimentation et recommencer la procédure. Vous pouvez ainsi à tout moment changer d'administrateur en répétant l'opération ci-dessus.

7 ASSOCIATION DES PRODUITS RADIO À UNE ZONE DE CHAUFFAGE

Considérons la situation suivante. Nous avons des appareils de chauffage à fil pilote installés dans les pièces suivantes : salon, cuisine et salle à manger. Ces trois pièces constitueront notre « Zone jour ».

Dans cette zone sont installés des « Module ZigBee pour chauffage à fil pilote » ainsi qu'un « Capteur de température et d'humidité ZigBee ». Le « Gestionnaire de chauffage » n'ayant pas encore connaissance des appareils installés dans cette « Zone jour », il est nécessaire de faire une association.

Cette association peut être faite avec toute zone de chauffage S2 à S9 non encore associée. Pour les besoins de notre exemple nous choisissons d'utiliser la zone S3.

1. Donnons lui dans un premier temps un nom **S3="Zone jour"**
2. Passons la zone en association **Zone jour=ASSO**
3. Passons ensuite en association chaque produit radio de la zone. Référez-vous à la documentation de chaque produit pour en connaître la procédure
4. Terminons l'association pour la zone jour **Zone jour=STOP**

Nb : Si vous souhaitez par la suite supprimer cette « Zone Jour », il vous suffira d'envoyer la commande **SUP Zone jour**

8 CARACTÉRISTIQUES

- **Utilisation en intérieur exclusivement** (installation en tableau électrique par une personne habilitée)
- **Alimentation** : 85V AC à 265V AC @ 47Hz à 440Hz
- **Puissance** : < 1W hors communication GSM et relais au repos
- **Dimensions** :
 - Produit : 70 x 58 x 90 mm (Boîtier modulaire format U4)
 - Antenne GSM : 185 x 46.5mm, câble de 2 mètres ([documentation](#))
- **Température de fonctionnement et de stockage** : de -10°C à +60°C
- **Plage de mesure de température** : -10°C à +40°C
- **Indice de protection** : IP20
- **Fréquences radio** :
 - 4G LTE FFD : B1/B3/B7/B8/B20
 - 3G W-CDMA : B1/B8
 - 2G GSM : 900/1800MHz
 - ZigBee : 2.4GHz

	Utiliser cet appareil conformément à la législation en vigueur et aux restrictions locales. Celles-ci peuvent s'appliquer par exemple, dans les stations services, les hôpitaux, ...
	Cet appareil peut perturber le fonctionnement des appareils médicaux (prothèses auditives, simulateurs cardiaques, ...) Pour plus d'informations, consultez votre médecin
	Cet appareil peut provoquer des perturbations à proximité de téléviseurs, de postes de radios et d'ordinateurs.
	Ne pas utiliser l'appareil dans un local présentant un risque d'explosion (ex: proximité d'une source de gaz, de carburant ou de produits chimiques)

La garantie est valable 2 ans à partir de la date d'achat du produit.

NE SONT PAS COUVERTS :

- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.
- Les dommages résultant de négligences, d'utilisation d'énergie, d'emploi ou d'installations non conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les dommages résultant d'une oxydation.
- Les erreurs de branchements ou de mise en service.
- Les dommages résultant d'une utilisation industrielle ou commerciale.
- Les dommages résultant d'une cause externe comme le choc, la chute, la foudre, l'incendie, la tempête, le vandalisme.
- Les dommages matériels ou immatériels consécutifs à une panne (détérioration, trouble de jouissance, ...).
- Le remplacement d'une pièce de présentation n'entravant pas le bon fonctionnement.
- Le remplacement des consommables (piles, ...). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages aux accessoires (Thermostat, ...). Seules les dispositions du constructeur sont applicables.
- Les dommages consécutifs à des interventions effectuées par le client lui-même ou toute autre personne non habilitée, ou à l'utilisation de fournitures non agréées par le constructeur.
- Les dommages consécutifs à une installation du produit dans un local qui n'est pas habilité de manière normale à recevoir du matériel électronique ou, à défaut, dont la température n'est pas comprise entre -10 et +60°C et l'humidité entre 15 et 85%.
- Les dommages dus à la présence dans l'environnement immédiat du produit, de reliefs, de masses aqueuses ou de tout autre élément susceptible de provoquer des interférences magnétiques sur le matériel.



SILIS
ELECTRONIQUE

Contact

SILIS Electronique
12 rue Gemini
87068
LIMOGES
FRANCE

 (+33) 05 55 06 07 69

 contact@silis-electronique.fr



Conçu et fabriqué en France



CE